

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022/39**  
**Séance du 7 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le sept du mois de novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire,

Date de convocation : 28 octobre 2022	
Nombre de Membres en exercice :	18
Nombre de Membres présents :	17
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes Contre :	
Abstention :	

**Présents :** M. LE CLOIREC Alain, Mme LABONNE-NOLLET Laurie, M. BERDAGUE Patrick, Mme MORIN-DESMURS Michèle, MM. DESCHARNE Samuel, Pierre PLATHEY, Mme MATHUS Véronique, M. CLEMENT Pascal, Mmes BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, MM DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, Mmes MUNCH Armelle, MARTINOT Noémie, DELANGLE Sylvie M. LAROCHE Daniel.

**Procuration :** Mme DELANGLE Sylvie à M. LAROCHE Daniel

**Le secrétariat a été assuré par :** Karim BENCADI

**Objet : Remplacement conseiller communautaire titulaire**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la démission de Madame Michèle MORIN-DESMURS de son mandat de conseillère communautaire titulaire.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseiller démissionnaire est remplacé par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu.

Madame Véronique MATHUS est donc désignée conseillère communautaire titulaire. Celle-ci accepte cette nomination.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **NOMME** Madame Véronique MATHUS, conseillère communautaire titulaire.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.



Le Maire,

Christian LAVENIR